



RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES PAR SPÉCIALITES BIOLOGIQUES-PATHOLOGIQUES

Unité de bactériologie-hygiène:

En dehors des heures d'ouverture des jours ouvrables

- seuls les prélèvements urgents seront traités par l'équipe de garde
- tout prélèvement non urgent ne sera traité que le lendemain

Nous vous remercions de respecter les modalités de prélèvement et de transport des échantillons, en particulier les contenants à utiliser, en fonction de l'examen à réaliser.

Unité de parasitologie :

Entre 16h30 et 18h, les prélèvements urgents doivent être déposés au laboratoire de Bactériologie

Urgences virologiques

Le laboratoire de virologie doit être **systematiquement prévenu** de l'envoi d'examens urgents, quels que soient le jour et l'heure. Appeler le standard de l'hôpital (0149812111) et préciser qu'il s'agit d'une « urgence virologique ». Les consignes sont disponibles dans le manuel de prélèvement, dans le dossier « Urgences », « Instructions pour l'envoi d'échantillons urgents en virologie ».

VIH : la réalisation d'une sérologie VIH est soumise à l'accord du patient.

PCR SARS-CoV-2 : seules les demandes provenant du service des Urgences et des réanimations et celles demandées dans un contexte de greffe (don d'organes, qualification pré-greffe) sont réalisées en urgence de façon systématique. En dehors de ces situations, toute demande considérée comme urgente par le service devra être prévenue et sera soumise à l'accord du biologiste.

Secteur d'hématologie cellulaire

Les échantillons destinés au secteur d'Hématologie cellulaire doivent être conservés à température ambiante (15-25°C) et transférés rapidement (délai d'acheminement de 6 heures maximum) au laboratoire.

Les échantillons urgents pour lesquels le pronostic vital du patient est engagé doivent être déposés directement dans le secteur par le personnel du service prescripteur en spécifiant le caractère très urgent de la demande.

En cas de présence d'agglutinines froides connue chez un patient, les échantillons doivent être acheminés à une température maintenue à 37°C le plus rapidement possible après le prélèvement (pour toute information complémentaire, contacter le laboratoire au 16878).



Secteur d'hémostase

Délai d'acheminement au laboratoire :

Les prélèvements d'hémostase doivent être acheminés rapidement (cf les fiches analyse du guide des examens) au laboratoire notamment s'il s'agit d'une urgence, à température ambiante (15-25°C) pour éviter toute activation de la coagulation à l'origine de résultats biologiques sur ou sous-évalués.

Niveau de remplissage.

Un niveau exigé de remplissage est indiqué sur les tubes d'hémostase. Il doit impérativement être respecté sous peine d'entraîner une non-conformité pré analytique.

Analyses nécessitant de prévenir le laboratoire au préalable :

- ✓ Act.anti-Xa Arixtra, Act.anti-Xa Xarelto, Act.anti-Xa Eliquis,
- ✓ Act.anti-IIa Pradaxa, Act.Anti IIa Arganova
- ✓ FVIII, FIX, FXI, FXII, vWF Gplb, vWF Ag

Département de Biochimie-Pharmacologie-Toxicologie

Les examens urgents doivent être acheminés rapidement (cf les fiches analyse du guide des examens) au secteur des urgences du département de Biochimie-Pharmacologie.

Unité de Biochimie :

- ✓ ACTH :
 - Hôpital Henri Mondor : Se procurer une pochette réfrigérée en Biochimie (poste 16868) et acheminement impératif dans les 30 minutes
 - Autres hôpitaux du GH : l'acheminement se fait dans la glace
- ✓ Gaz du sang : doivent être acheminés dans les 30 minutes au laboratoire des urgences

Unité de Pharmacologie

- ✓ Tous les délais d'acheminement pour tous les examens sont précisés dans les fiches analyse
- ✓ Attention, certains antibiotiques nécessitent une étape de stabilisation ; les tubes doivent être acheminés directement au laboratoire sans passer par le centre de tri :
 - Dosage Imipénème, Ertapénème, Méropénème (délai d'acheminement < 2 heures pour l'imipénème)
 - Dosage de Rifampicine (délai d'acheminement < 2 heures)



- ✓ **Sur les feuilles de demande de pharmacologie, les posologies des traitements doivent être renseignées ainsi que les dates et heures de prise de médicament**
- ✓ Indiquer les traitements associés susceptibles d'interagir avec le médicament dosé

Département de Pathologie

Prélèvements cytologiques

Délai d'acheminement au laboratoire :

Tout liquide doit parvenir au laboratoire très rapidement après avoir été prélevé (<2h) ; il est acheminé soit par le centre de tri (tenir compte des heures de passage du centre de tri), soit par le personnel du service préleveur, au plus tard ½ heure avant la fermeture du laboratoire.

En raison d'altérations cellulaires potentiellement sources d'erreurs diagnostiques, AUCUN LIQUIDE DATANT DE PLUS DE 24H NE SERA TECHNIQUE (48h pour les WE et jours fériés, et sauf exception et seulement après demande argumentée auprès du médecin cytologiste).

Les contenants à utiliser sont indiqués sur la feuille de demande spécifique d'examen cytopathologique.

En aucun cas, le tube sec CAT (avec activateur de la coagulation) à bouchon rouge ne doit être utilisé (présence de particules de silice gênant l'analyse cytologique)

• Pièces opératoires :

Transmission à l'état frais dans un contenant *adapté au volume de la pièce*

• Examens Extemporés :

- Cocher la case examen extemporané sur la feuille de demande d'examen

- Acheminement immédiat du prélèvement frais non fixé et remise en mains propres à un agent de la Réception, de 8h à 17h. – Cas particulier des extemporanés au cours des transplantations : astreinte 24h/ 24 en dehors des heures d'ouverture du laboratoire : appel du pathologiste de garde par le coordinateur de prélèvements dès l'arrivée du prélèvement d'organe sur le site Henri Mondor et remise en mains propres du prélèvement au pathologiste de garde.

- Les extemporanés sur biopsies à l'aiguille ou petits fragments sont transportés dans une compresse imbibée de sérum physiologique (dans un pot non stérile), afin d'éviter la dessiccation tissulaire.

• **Biopsie urgente pour une procédure rapide d'inclusion en paraffine (VIP)** en vue, par exemple, d'une recherche de rejet de greffon, d'une étude de tumeur d'évolution rapide, d'un diagnostic d'hépatite fulminante.

- Accord préalable avec un médecin pathologiste pour l'indication.

- Acheminement avant 12h30 au laboratoire et remise en mains propres à un agent de la Réception : en cas de réception au-delà de 12h30, le résultat sera différé de 24 heures.



• **Demande d'examens en oncologie moléculaire d'origine externe aux HU Henri-Mondor** : suivre les recommandations disponibles sur le site ONCOMOLPATH de l'APHP (bon de demande d'examen et fiche pratique) : <http://portail-web.aphp.fr/oncomolpath/>

Renseignements de la feuille de prescription :

Pour les biopsies réalisées sous endoscopies (digestives, bronchiques), le compte-rendu d'endoscopie remplace idéalement la feuille de prescription.

Préparation du patient :

Cas particulier de la cytologie urinaire: les modalités de recueil sont précisées au niveau des fiches « analyse » du guide des examens biologiques

Département de Génétique

Consentement ou attestation de recueil de consentement

Pas d'examens urgents mais un examen demande prioritaire :

Diagnostic prénatal : accord préalable obligatoire du laboratoire

Les modalités d'acheminement sont précisées dans le manuel de prélèvement

Secteur Immuno- Chimie

Cryo globulines

Des malles isothermes contenant deux tubes secs 7 ml sont fournies par le laboratoire d'Immunologie (1er étage, esc 3 ou 4, porte 20).

Venir retirer une mallette au laboratoire le matin **AVANT** le prélèvement.

Effectuer le prélèvement sur les deux tubes fournis.

Replacer immédiatement les tubes dans la mallette.

Ramener la mallette et la remettre en mains propres au laboratoire d'Immunologie dans un délai d'une heure au maximum **APRÈS LE RETRAIT**.

La température des tubes sera contrôlée au laboratoire.

Secteur Cytométrie en flux

Recherche de lymphoprolifération T ou B dans le LCR

- du lundi 9h au vendredi 16h

LCR directement et extemporanément recueilli dans un Transfix (tubes à récupérer au laboratoire d'immunologie, 1er étage, esc 3 ou 4, porte 18)

Condition d'acheminement (délai, température) Moins de 2 heures entre prélèvement et arrivée dans le secteur de CMF du laboratoire.

Secteur Auto immunité

Cytokines inflammatoires : IL-1b, IL-6, IL-8 et TNF-alpha

Prélèvements internes au Groupement Hospitalier : à acheminer aux heures ouvrables du laboratoire dans les 5h suivant le prélèvement.

Prélèvements externes au Groupement Hospitalier : sérum décanté en tube de polypropylène, à acheminer



HMN-VIROLOGIE
1, rue Gustave Eiffel
94 010 CRETEIL

MP Viskali Reco spécifiques

Ref : HM-PBP-PRE-DE-PRE-024-v04

Version : 04

Applicable le : 26-03-2024



congelé à -20°C minimum (si possible, dans de la carboglace). Le volume minimal de sérum décanté est d'au moins 100 µL par aliquot (prévoir idéalement deux aliquots).